

# POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES ET DURABLES

GROUPE



# INTRODUCTION

**E**n adhérant à la Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables, les entités du Groupe Novelty-Magnum-Dushow ont posées les fondations de notre Politique Achats Responsables et Durables.

Le Groupe Novelty-Magnum-Dushow entend faire porter sa Politique Achats Responsables et Durables sur 4 piliers tels que définis ci-après :

- ▶ Respect des droits des travailleurs - **Équité**
- ▶ Respect de la santé et de la sécurité au travail - **Intégrité**
- ▶ Respect de l'environnement - **Durabilité**
- ▶ Respect de la légalité - **Éthique**

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs du Groupe Novelty-Magnum-Dushow, concernés de près ou de loin par des actes d'achats dans le cadre de leurs fonctions, s'engagent à s'approprier les recommandations définies ci-après dans leur réflexion liée aux achats.

Cette ligne de conduite sert de principe à l'élaboration de la Charte Achats Responsables édictée au nom du Groupe Novelty-Magnum-Dushow.



# LES GRANDS PRINCIPES

L'achat responsable est une démarche qui vise à prendre en compte des critères sociaux, santé et sécurité, environnementaux et éthiques dans le choix des produits ou services que l'on achète. Cela doit inclure :

La recherche d'informations sur les produits : avant d'acheter, il est important de se renseigner sur les caractéristiques du produit, son mode de production, son impact environnemental, social et économique.

- ▶ La collecte d'informations sur les pratiques en matière de santé et sécurité au travail du fournisseur ou prestataire. Ceci inclut, les salariés permanents et intérimaires, les fournisseurs et sous-traitants ainsi que les populations locales situées à proximité de leurs établissements.
- ▶ La préférence pour des produits issus d'une production localisée au plus près, équitable et respectueux de l'environnement : privilégier les produits issus d'une production localisée au plus près permet de réduire les émissions de CO2 liées au transport, tandis que les produits équitables sont souvent produits dans des conditions plus respectueuses de l'environnement et des droits des travailleurs.
- ▶ La réduction des déchets : en choisissant des produits avec un emballage minimal, ou en achetant des produits en vrac, on peut réduire la quantité de déchets que l'on produit.
- ▶ La considération des critères sociaux et éthiques : il est important de s'assurer que les produits que l'on achète sont produits dans des conditions respectueuses des droits des travailleurs, de l'éthique des affaires et de la durabilité.

En choisissant des produits en tenant compte de ces critères, on peut contribuer à un monde plus durable et plus équitable.

Il est expressément demandé aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe Novelty Magnum Dushow d'adhérer à cette politique et de s'y conformer. Par ailleurs, il est important de sélectionner des prestataires et fournisseurs en capacité de remplir les exigences suivantes.

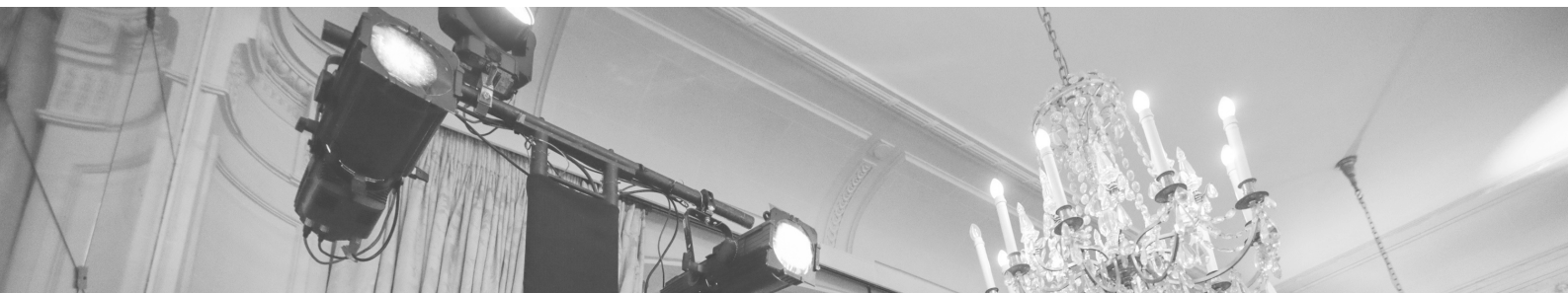
# EXIGENCES TRANSVERSES AUX ENJEUX

**A**fin de donner corps à ces objectifs vertueux, le Groupe Novelty-Magnum-Dushow prescrit d'appliquer les démarches suivantes pour développer la pratique d'achats responsables, et contribuer aux objectifs du Groupe sur le développement durable :

- ▶ Prise en compte de critères RSE lors des appels d'offre et tout au long du processus achats, en s'appuyant sur 3 thématiques majeures :

Émissions de CO2 et changement climatique  
Économie circulaire et ressources naturelles  
Droits humains et éthique

- ▶ Animation et suivi centralisé s'appuyant sur un réseau de correspondants dans les principales directions achats
- ▶ Communication / sensibilisation en interne et en externe
- ▶ Intégration d'objectifs liés à la RSE pour évaluer la performance des acheteurs



# ÉVALUATION DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES

**A**fin de guider les acheteurs dans leur processus d'Achat Responsable et Durable, la notation EcoVadis du Fournisseur peut constituer un indicateur pertinent.

Toutefois, il n'est pas envisageable d'écarter du processus de sélection, un fournisseur dont la taille ne permettrait pas de disposer d'une notation EcoVadis. Il est dans ce cas recommandé d'évaluer le fournisseur à l'aide de la Grille d'Evaluation des Fournisseurs ou audits.

En outre, pour tout contrat dont le montant excède 1 000 000 Euros, le fournisseur ou prestataire s'engage à fournir une notation Ecovadis en cours de validité. Tous nos fournisseurs et prestataires s'engagent en signant la Charte Achats Responsables du Groupe Novelty-Magnum-Dushow.

